

RÉPONSE

*Au MÉMOIRE de M. J. U. BEAUDRY, au soutien de l'Appel
de la Fabrique de Notre Dame de Montréal, en
Canada, daté à Rome le 18 Mars, 1867.*

La seule question qui se présente et à laquelle nous ayons à répondre est celle-ci : " Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, en procédant au démembrement de la paroisse de Notre Dame, a-t-il réellement empiété sur les Droits du Pouvoir Civil, et a-t-il, par là, fait perdre aux paroissiens quelques-uns de leurs privilèges civils, ou, en d'autres termes, les opérations canoniques d'un Evêque en Bas-Canada, peuvent elles, à raison de l'union qui existerait entre l'Eglise et l'Etat, affecter ou léser les droits civils de qui que ce soit ? "

Voilà dans tout son jour, la question à laquelle nous avons à répondre, et afin d'atteindre le but que nous nous proposons, nous ferons voir, en premier lieu, les erreurs dont fourmille le Mémoire de M. Beaudry ; en deuxième lieu, nous définirons et préciserons les rapports qui existent en Bas-Canada entre l'Eglise et l'Etat, et, en troisième lieu, nous tirerons quelques conclusions des faits que nous aurons rapportés et des principes que nous aurons invoqués.

Avant de commencer notre réponse, nous croyons devoir reconnaître que l'auteur du Mémoire qui nous occupe en ce moment a, à notre avis, tiré le meilleur parti possible des moyens que ses commettants (le Curé et Marguilliers de Notre Dame) avaient mis à sa disposition pour faire triompher leur Appel. S'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il n'y avait pas possibilité, ayant en mains une cause qui ne peut soutenir un examen sérieux.

PREMIÈRE PARTIE.

Erreurs dans le Mémoire de M. Beaudry.

M. Beaudry, trouvant sans doute que ses commettants, en faisant Appel au St. Siège, contre les opérations canoniques de l'Évêque de Montréal, dans le démembrement de Notre Dame, font une démarche que rien ne justifie (n'ayant aucun droit comme Marguilliers de prendre connaissance de ce démembrement) a osé avancer, sans donner aucune preuve, comme une chose admise par tout le